

Dans sa séance du 30 septembre 2025 le conseil municipal de la Ville de Thônex a adopté les objets suivants :

1. Délibération administrative DA-2025-05 : Cession gratuite du DP 5731 B au domaine public communal et constitution d'une servitude de passage public à pied grevant la parcelle 3801 de Thônex

Le Conseil municipal, à la majorité par 26 oui, 0 non et 0 abstention, décide :

1. D'accepter la cession gratuite au dp communal de la sous-parcelle DP 5731B de Thônex de 253 m² issue du DM 47/2025, élaboré par le bureau Küpfer géomètres SA qui pourrait être encore légèrement modifié et sa réunion avec la parcelle dp 5730.
2. D'accepter de constituer en faveur de la Commune une servitude de passage public à pied grevant la parcelle 3801 de Thônex selon le plan de servitude établi par le bureau Küpfer géomètres SA qui pourrait être encore légèrement modifié (assiette figurée en orange).
3. De demander l'exonération des droits d'enregistrement et des émoluments du registre foncier et de la mensuration officielle afférents à cette opération vu le but d'utilité publique de celle-ci.
4. De charger le conseil administratif de désigner deux de ses membres pour procéder à la signature de l'acte notarié et la réquisition nécessaires.

2. Délibération administrative DA-2025-07 : Demande d'un crédit d'investissement de CHF 75'050.- destiné au remplacement d'un véhicule de la police municipale

Le Conseil municipal, par 24 oui, 0 non et 2 abstentions, décide :

1. D'accepter d'acquérir pour les besoins de la police municipale un nouveau véhicule Škoda / Enyaq 85 4x2, 0g/100 km de CO₂, étiquette énergétique catégorie A, 204 CH DIN, 5 places.
2. D'ouvrir au Conseil administratif un crédit d'engagement de Fr. 75'050.- en vue de l'acquisition prévue sous point 1
3. De comptabiliser cette dépense dans le compte des investissements, puis de la porter à l'actif de la commune de Thônex dans le patrimoine administratif.
4. D'amortir la dépense nette de CHF 75'050.- au moyen de 8 annuités qui figureront au budget de fonctionnement sous la rubrique 1110.330 dès 2026.
5. D'autoriser le Conseil administratif à contracter un emprunt à hauteur du chiffre indiqué sous le point 2 destiné au financement de ce véhicule.

Pour les délibérations, le délai référendaire expire le 18 novembre 2025

Frédéric Piguet
Président du Conseil
municipal 2025-2026

Dans sa séance du 30 septembre 2025 le Conseil municipal de la Ville de Thônex a pris les décisions suivantes :

Désignations

1. Désignation de 4 membres pour la Fondation en faveur de la jeunesse de Thônex pour la période du 1^{er} octobre 2025 au 30 septembre 2030
 - Pour le PLR : Mme Virginie Moro
 - Pour le Centre-Vert'Libéraux : M. Bryan Mägli
 - Pour l'Alternative : Mme Francesca Cauvin
 - Pour l'UDC : Mme Marina Casabella
2. Désignation de 4 membres pour la Fondation de la Commune de Thônex pour le logement pour la période du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2030
 - Pour le PLR ; M. Riko Koning
 - Pour le Centre-Vert'Libéraux : M. Yvan N'guessan
 - Pour l'Alternative : M. Joseph Camuglia
 - Pour l'UDC : Stephen Knörr

Pétition intitulée « *Pour des baignades inclusives à la piscine de Thônex* »

Le Conseil municipal par 13 voix pour, 11 voix contre, 2 abstentions décide :

De classer la pétition intitulée « Pour des baignades inclusives à la piscine de Thônex »

Motion des groupes Centre-VL-HP : *Pour la création de W-C publics à proximité des bâtiments communaux, parcs et des places publiques*

Le Conseil municipal, par 26 voix pour soit à l'unanimité décide :

De charger le Conseil administratif à étudier :

- Un plan de déploiement progressif de WC publics, avec des priorités définies selon les zones les plus fréquentées (bâtiments communaux, écoles, parcs, arrêts de transports publics, places publiques), prévoyant l'accessibilité PMR ,
- Un budget estimatif d'investissement,
- Un budget estimatif de fonctionnement pour l'entretien régulier de ces installations,
- Des solutions modernes et durables (toilettes autonettoyantes, alimentées en énergie solaire, etc...)

Ce plan de déploiement de WC publics devra être présenté en commission espaces publics.

Date d'affichage : Le 9 octobre 2025

Frédéric Piguet
Président du Conseil
municipal 2025-2026